

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 27

Artikel: Les ruelles célèbres
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 5 Juillet 1873.

Les ruelles célèbres.

« Bonne nouvelle! s'écriaient dernièrement les journaux lausannois, les *ruelles de l'Hôpital* vont disparaître. Le Grand Conseil a autorisé l'Etat à acheter ou à exproprier la rangée de maisons qui les sépare. Ces maisons sont condamnées au marteau démolisseur; au lieu de deux ruelles, il y aura une voie large, sur laquelle les maisons voisines pourront construire des façades neuves. Ce bouge va donc disparaître; le quartier battrà des mains; mais il fera bien, au jour de la démolition, de boucher portes et fenêtres. »

Comment écrire leur histoire, comment raconter tout les drames seabreux dont elles ont été le théâtre, toutes les invasions de la police, tous les scandales qu'elles ont abrité sous leurs toits centenaires et vermoulus?...

La chose n'est pas facile; il faudrait pour cela explorer les lieux, — Dieu nous en garde! — Lorsqu'une épidémie règne dans un quartier, on l'évite; de même lorsqu'on aperçoit dans le tronc caverneux d'un vieil arbre un nid de guêpes, on passe au large; on n'y fourre pas la main.

Quand Eugène Sue, dans ses *Mystères de Paris*, nous décrit avec tant d'art et dans un style fort pittoresque, ces repaires qui servaient d'habitation aux héros de son roman; quand il nous initie aux moeurs de ces derniers, plusieurs traits, plusieurs détails nous paraissent exagérés, impossibles. On croirait moins encore qu'on puisse en trouver le pendant dans notre bonne ville de Lausanne. Néanmoins, au dire de ceux qui ont pénétré dans les mystérieuses ruches dont nous parlons, il n'en faut pas douter.

Les maisons des ruelles sont percées de portes étroites et basses, de fenêtres qui ne laissent pénétrer dans l'intérieur qu'une lumière blasarde, lourde et douteuse comme l'air qu'on y respire. Entre des murs d'un gris humide se hissent des escaliers où l'on ne s'aventure qu'avec circonspection. Ceux qui vont y chercher quelque ouvrier, quelque coupeur de bois, par exemple, ne montent pas volontiers; ils appellent de la rue jusqu'à ce qu'une tête se montre à la fenêtre et réponde.

De tout temps il y eut dans ce quartier des habitations donnant asile au vice et à la débauche. Nous

voyons dans l'histoire de Lausanne que leur réputation date déjà du 14^{me} siècle. A cette époque, les moeurs du clergé étaient déplorables; la plupart des moines et des nonnes vivaient dans l'ignorance et la dépravation. « Lausanne, nous dit M. Juste Olivier, dans son histoire du canton de Vaud, recélait un grand nombre de femmes sans honte qui attiraient surtout l'affluence des pèlerins, ainsi débauchés à l'entrée du saint-lieu; car elles avaient leurs demeures à la Cité. Leur trafic était d'autant plus redoutable qu'il s'exerçait dans l'ombre et qu'il trouvait un utile auxiliaire dans les égarements de la dévotion. Des plaintes furent adressées à l'évêque Gui de Menthonay, et, en 1398, on dut faire, à Lausanne, un règlement contre les femmes de mauvaise vie. Les courtisanes durent déloger de la ville haute : une rue étroite qui longe le pied de la Grand'Roche et se cache encore derrière la rue du Pré, leur fut assignée pour demeure. »

Cette rue, appelée aujourd'hui rue des Cheneaux, prit alors le nom de Colombier, probablement à cause des colombes qui l'habitaient.

« Symbole de l'honneur et de la vertu, continue l'historien, les vêtements blancs furent interdits à ces femmes; elle ne pouvaient porter ni robes, ni chapeaux de cette couleur, non plus qu'aucun autre ornement; et pour que leur métier fût bien notoire, elles devaient, sur leur robe voyante ou foncée, coudre un galon de drap bleu, large de deux doigts, exposé à tous les yeux. »

Hélas! il paraît que dans la suite ces colombe ont fait comme les hirondelles au printemps; elles sont revenues à leur ancien nid, qu'on va, nous dit-on, détruire une fois pour toutes.

Un détail encore, au sujet des moeurs du clergé : Sébastien de Montfaucon, le dernier évêque de Lausanne, ne pensait guère qu'à ses plaisirs. L'histoire le dépeint comme un homme entièrement livré à ses passions. On voyait encore, il n'y a pas très longtemps, dans un coin de la salle dite de l'Evêque, au Château, un grand buffet qu'on croyait immobile et fixé à la muraille. Cette espèce de meuble tournait sur deux gonds comme une porte et fermait une ouverture donnant sur un escalier dérobé aboutissant à la cave, et de là hors de la ville. Si l'on en croit la tradition, cet artifice avait été médiéval pour faire entrer les maîtresses du prélat, sans que personne s'en aperçût, ni dans la ville, ni dans le Château.

Après 1845, la salle de l'Evêque a été restaurée avec plus ou moins d'art, et le passage secret fermé par des boiseries. Il est à regretter qu'on ait détruit cette curieuse porte et que le cachet antique de la salle n'ait pas mieux été conservé.

Nul n'exprimera le même regret à la disparition des ruelles de l'Hôpital. Et cependant l'œuvre de destruction à laquelle elles vont être livrées dérange bien des êtres de diverses espèces, bien des locataires à deux, quatre, huit pattes et plus.

La plupart de ces maisons sont très anciennes, et quand le marteau démolisseur les attaqua, de nombreux réduits verront pour la première fois, depuis des siècles, les rayons du soleil. Des légions de souris qui y vivaient en bonne harmonie, des rats centenaires qui y ont blanchi et perdu leurs dents, seront complètement ahuris à la vue de la lumière et à l'effet du grand air. Soucieux et irrités comme des bohémiens qu'on débusque de la forêt où ils sont établis, tous ces hôtes à longue queue chercheront au hasard quelque nouveau gîte en se dispersant à droite et à gauche. Gare aux voisins !

Mais la brise du matin passera comme un souffle régénérateur sur ces ruines poudreuses et tendues de toiles d'araignées ; et quand le sol en sera complètement libre, une large rue, avec de beaux trottoirs ornés de petits arbres, laissera voir en plein, du haut de la Mercerie, le grand portail de la cathédrale, mettant ainsi en communication directe la maison de Dieu avec l'Hôpital, deux édifices séparés jusqu'ici par un milieu peu en rapport avec leur destination.

L. M.

Locutions Proverbiales

Les délices de Capoue. — Après la bataille de Cannes, Annibal, à la tête de son armée victorieuse, alla prendre ses quartiers d'hiver à Capoue, ville qui offrait le séjour le plus délicieux de toute l'Italie ; là, suivant quelques historiens, ses soldats s'amollirent et perdirent toute leur ancienne valeur. Ces mots : *délices de Capoue* sont restés dans toutes les langues modernes pour désigner un état moral où les ressorts du corps et de l'esprit se détendent et s'amollissent.

Du Capitole à la roche Tarpéienne il n'y a qu'un pas. — A Rome, le Capitole, où les vainqueurs montaient en triomphe, était situé près de la roche Tarpéienne, d'où l'on précipitait les criminels. Au figuré, cette phrase signifie que le plus brillant succès peut être aussitôt suivi d'une chute éclatante.

Ecuries d'Augias. — Augias, roi d'Elide et l'un des Argonautes, possédait des étables renfermant 3,000 bœufs, qui n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. Hercule étant arrivé dans ses Etats, lui proposa de nettoyer ses écuries, ce que le héros fit en un seul jour en détournant le fleuve Alphée, dont il dirigea les eaux à travers les étables. Les *écuries d'Augias* sont restées célèbres et l'on fait de fréquentes allusions à ce travail d'Hercule.

Voici une circonstance où cette allusion a donné lieu à une équivoque plaisante. Le maire d'une commune française parlant, au sein du conseil municipal, d'un de ses administrés récalcitrants, s'était écrié : « Que Simon Breloque ne m'échauffe pas la bile ! S'il en fait trop, j'irai voir le sous-préfet et je balayerai les écuries d'Augias ! »

Or, demeurait précisément dans la commune un petit fermier qui s'appelait Auzias, nom assez commun dans le Midi. Cet Auzias possédait une écurie, comme tous les cultivateurs quelque peu aisés. Le propos lui fut redit et l'agita si terriblement qu'il passa deux nuits sans fermer les yeux. Le surlendemain, il vint trouver le maire, un énorme balai à la main, et lui dit confidentiellement : « Monsieur le maire, si vous trouvez mon écurie, malpropre, ayez la bonté de me le dire ; mais ne me faites pas l'affront de la balayer vous-même. »

Faire le diable à quatre. — Il y a trois et quatre siècles, à l'époque où florissaient sur le théâtre français les représentations des mystères religieux, on donnait aussi des pièces appelées *diableries* qui faisaient les délices du peuple. Couverts de peaux noires et cachés sous des masques affreux, les acteurs poussaient des hurlements, vomissaient des flammes et faisaient toutes les contorsions imaginables pour donner une idée aussi exacte que possible de l'enfer et de ses tourments. Dans les petites diableries représentées par deux diables seulement, le bruit et le mouvement étaient déjà considérables ; mais dans les grandes, où quatre diables se démenaient comme des démons dans l'enfer, le vacarme était à son comble. Ce sont ces quatre diables qui ont traversé les siècles pour nous laisser une locution. Peut-être a-t-on dit dans l'origine : *faire la diablerie à quatre* ; mais dans la rapidité du langage, le diable se sera substitué à la diablerie, et comme le mal n'est pas grand, personne n'a réclamé.

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR
(Suite.)

IX

Aux fureurs de la jalouse, Gérard joignit cette honte qui l'accompagne. Le coup était manqué, sa rage se tourna en confusion ; et voyant arriver une confrérie de pénitents, il rengaina son épée. Mais on veut savoir comment il se trouvait là. Sorti par hasard de chez lui, il suivait le chemin qui est sur la droite de la rivière, lorsque apercevant sur le rivage opposé un chevalier près de Catherine, il imagina aisément qui ce pouvait être ; et se glissant jusqu'au pont de bois, à la faveur de la saillie d'un roc, il allait séparer ces amants par un coup affreux. Sans la bonne Luce, c'en eût été fait : Toutefois, Catherine ne daigna pas même lui faire un reproche, et se disposant à se retirer : « Adieu, sire chevalier, dit-elle à Grandson, je vous tiens compte, comme je le dois, de m'avoir sacrifié le ressentiment le plus juste... Puisse la cour d'Edouard vous tenir lieu de la patrie dont je vous exile ! Mais vous laissez ici des souvenirs que le temps n'effacera point. »

Après ce discours, elle s'éloigna avec Luce, et fut se renfermer dans son manoir, tandis que Gérard se mêlant à la